à payer une pension de \$100 par mois dès l'âge de 60 ans, et ce parce que le premier rable député de Saint-Maurice-Laflèche la ministre et les membres de son cabinet sont parfaitement au courant qu'il est impossible de vivre, aujourd'hui, avec une pension de \$75 par mois, où que ce soit au Canada. Et. nous imposons cette misère à des vieillards!

La même situation se retrouve dans le domaine de l'impôt sur le revenu. Il y a deux ou trois mois, et peut-être même six mois, on nous annonçait que le gouvernement s'apprêtait à suivre l'exemple des États-Unis, c'est-à-dire accorder une réduction de l'impôt sur le revenu. Nous, du Ralliement créditiste, avions réclamé une exemption totale pour les gens mariés dont le revenu est inférieur à \$5,000 par année et un dégrèvement de \$2,500 pour les célibataires.

A ce stade, je dirai que nous, députés, bénéficions d'une allocation annuelle de \$6,000 exempte de l'impôt sur le revenu, en plus de l'exemption additionnelle de \$2,000 accordée à l'ensemble des Canadiens, ce qui veut dire que tout député fédéral marié bénéficie d'une exemption de base de \$8,000 par année. Et nous trouvons cela logique pour nous. Or, nous croyons que les ouvriers, les cultivateurs, les entrepreneurs, les commerçants devraient bénéficier des mêmes privilèges ou, du moins, d'une réduction de l'impôt sur le revenu.

Une autre loi qui aurait dû être modifiée est celle de l'assurance-chômage. Je constate que le ministre du Travail (M. MacEachen) vient de quitter la Chambre. Mais la loi sur l'assurance-chômage doit être amendée de façon à permettre à nos chômeurs d'être mieux traités qu'ils ne le sont dans le mo-

Au fait, quand nous rencontrons des fonctionnaires du gouvernement dans leur bureau, ils nous disent que la loi est mal rédigée, qu'elle ne permet pas d'aider les chômeurs. On impose des punitions à la grandeur du Canada. On punit un employé parce que, maltraité par un patron, il doit quitter son emploi. On lui dit: Tu ne recevras rien pendant six semaines à venir.

Monsieur l'Orateur, essayons donc de traiter le peuple canadien comme il le mérite. En tant que députés, nous voulons être traités comme du monde. Eh bien, en tant que députés et législateurs, adoptons donc des lois qui nous permettront de traiter le monde comme du monde et de respecter la personne humaine au Canada.

Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de féliciter bien sincèrement les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône (MM. Cashin et Chrétien) pour l'aisance-et c'était de l'aisance—avec laquelle ils se sont acquittés d'une tâche bien ingrate.

Je retiens surtout du discours de l'honoconstatation qu'il a faite lorsqu'il a dit:

C'est depuis Mackenzie King et avec le parti libéral que notre pays s'est de plus en plus orienté vers le collectivisme.

Belle déclaration que nos enfants pourront peut-être lire dans l'histoire du Canada, lorsque cette histoire s'occupera des gens qui ne savaient pas trop quoi dire parce qu'ils étaient députés fédéraux!

Monsieur l'Orateur, si l'on se rappelle l'enseignement social de l'Église catholique, le collectivisme qu'est venu nous vanter l'honorable député de Saint-Maurice-Laflèche est tout aussi condamnable que l'individualisme qu'il semble mépriser.

Ainsi, voici ce que déclarait le pape Pie XI dans son immortelle encyclique Quadragesimo Anno:

Il est un double écueil contre lequel il importe de se garder soigneusement. De même en effet que nier ou atténuer à l'excès l'aspect social et public du droit de propriété, c'est verser dans l'individualisme ou le côtoyer, de même à contester ou à voiler son aspect individuel, on tomberait infailliblement dans le collectivisme, ou, tout au moins, on risquerait d'en partager l'erreur.

Quand, donc, l'honorable député de Saint-Maurice-Laflèche se félicite d'appartenir à un parti qui conduit le Canada vers le collectivisme, il me fait plaisir d'affirmer à la Chambre des communes que je suis fier de ne pas appartenir à ce parti et heureux d'être du Ralliement créditiste dont la politique veut justement libérer la personne humaine des politiques socialiste et collectiviste qu'appliquent les libéraux et qu'ils veulent accentuer afin que les Canadiens soient les serviteurs et les esclaves d'un État fort et omnipotent.

Monsieur l'Orateur, après l'aveu de foi collectiviste de l'honorable député de Saint-Maurice-Laflèche, enregistrons maintenant pour la postérité, pour nos enfants et également ceux de l'honorable député de Saint-Maurice-Laflèche, cette série d'aveux contenue dans le discours du trône préparé par le gouvernement libéral et qui nous a été présenté, lundi, par Son Excellence le Gouverneur général du Canada.

Monsieur l'Orateur, pour la première fois peut-être depuis les 98 ans qu'a été créée la Confédération, un gouvernement au pouvoir fait des aveux troublants, des «admissions» qui seraient choquantes pour lui si elles étaient faites par des adversaires politiques: si nous les faisions nous-mêmes comme nous les avons déjà faites, alors, les libéraux se soulèveraient contre la démagogie et les paroles insensées des créditistes et du Ralliement créditiste.

Écoutez cette énumération, que je qualifierais de déplaisante et qui présente le Canada comme une terre de désolation, de détresse